



DITABA

Bulletin de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris

Afrique du Sud, construire une nation gagnante dans une Afrique meilleure et un monde meilleur



Monsieur Shoayb Casoo, Ministre Plénipotentiaire près l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris (au centre), devant la plaque dédiée à la mémoire de Dulcie September. De gauche à droite, Mme Mercedes Pascual, chargée des Relations Internationales à la Mairie d'Arcueil, Mme Sylvie Ayache, Principale du Collège Dulcie September d'Arcueil, Mme Nolo Tsembeyi, Deuxième Secrétaire à l'Ambassade d'Afrique du Sud, Mme Colleen Chidley, Premier Secrétaire à l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris, M. Daniel Breuiller, Maire d'Arcueil, et Mme Jacqueline Derens, présidente de l'Association Renapas (Rencontre avec le Peuple Sud-africain).

Editorial

Commémoration à Arcueil de l'Assassinat de Dulcie September

L'Ambassade d'Afrique du Sud en France a participé, le lundi 29 mars 2010, à la commémoration annuelle, dans la ville d'Arcueil, de l'assassinat de Dulcie September, figure de la lutte anti-apartheid qui, comme de nombreux autres, n'aura jamais pu vivre dans l'Afrique du Sud libre et démocratique pour laquelle elle s'était battue. Cette cérémonie comprenait plusieurs volets, notamment la lecture de poèmes par des élèves du Collège Dulcie

September d'Arcueil et le dépôt d'une gerbe devant la plaque commémorative consacrée à la combattante de la liberté au pied de l'immeuble où elle a vécu durant son séjour en France.

Rappelons que Dulcie Evonne September, plus connue sous le nom de Dulcie September, représentante de l'ANC en France a été assassinée dans la cour parisienne des bureaux de l'ANC le 29 mars 1988 de cinq coups de feu. On ne connaît toujours pas l'assassin. Le lendemain du meurtre, Alfred Nzo, secrétaire général de l'ANC d'alors, déclarait : « S'il y avait une cible facile, Dulcie September en était une ».

lire la suite > page 2

Ce mois-ci

Pages 1 et 2

Editorial

Commémoration à Arcueil de l'Assassinat de Dulcie September

Pages 3 et 4

Relance économique IPAP 2, un nouveau programme industriel pour l'Afrique du Sud

Page 5

Brèves

- Affaires Etrangères
- Economie
- Cinéma
- Théâtre

Page 6

Brèves

- Littérature
- Sports

Page 7

- Ils ont dit...
- Le saviez-vous ?
- Calendrier
- Contacts

Taux de change du rand (12 avril 2010)

US dollar : 7,37

Euro : 10,08

Livre Sterling : 11,44

Editorial (suite) : Commémoration à Arcueil de l'Assassinat de Dulcie September

L'héritage laissé par Dulcie September, à savoir les valeurs que sont la tolérance et le respect de la dignité et des droits de l'homme et pour lesquelles elle a payé de sa vie, reste intact. Monsieur Shoayb Casoo, Ministre Plénipotentiaire, qui représentait l'Ambassadeur d'Afrique du Sud en France, Madame Konji Sebati, a prononcé un discours en présence du Maire d'Arcueil, M. Daniel Breuiller, des conseillers municipaux, de la Principale du Collège Dulcie September et de nombreux autres invités.

« Nous sommes heureux d'être ici avec vous aujourd'hui pour honorer ensemble la mémoire d'une femme qui a donné sa vie pour notre liberté. Le gouvernement de l'Afrique du Sud, l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris, et plus particulièrement Son Excellence Madame Konji Sebati, sont profondément honorés d'être associés à cet événement. Nous souhaitons exprimer à toutes celles et tous ceux présents aujourd'hui notre plus sincère reconnaissance à l'occasion de cette 22ème commémoration de la mort d'une héroïne que l'histoire ne peut et ne doit pas oublier : Dulcie September. L'an dernier, comme vous vous en souvenez certainement, nous nous sommes réunis ici même pour lancer le Projet sur l'Héritage Dulcie September avec la précédente Ministre Adjointe aux Arts et à la Culture d'Afrique du Sud, Madame Botha. Ce projet, mené conjointement par le gouvernement sud-africain, la Mairie d'Arcueil et le Collège Dulcie September, nous permet de reconnaître et de préserver officiellement un héritage commun ; il permet également à nos jeunes, ceux de ce collège et de son équivalent à Athlone, en Afrique du Sud, non seulement de découvrir les valeurs humaines que nous partageons tous, mais aussi de les mettre en pratique dans leur vie de tous les jours. Le ministère sud-africain des Arts et de la Culture, sous la direction de son nouveau Ministre, Madame Xingwana, a décidé de redonner à Dulcie September et à son héritage la place qu'ils méritent au niveau national. Nous sommes certains que le Projet sur l'Héritage Dulcie September ne pourra que renforcer les excellentes relations bilatérales qu'entretiennent l'Afrique du Sud et la France, ainsi que celles que nous entretenons avec Arcueil. Nous sommes ravis de pouvoir nous associer, cette année encore, avec la Mairie d'Arcueil, grâce au dynamisme et à la volonté de Monsieur le Maire, et avec ce Collège, sous la direction de Madame Ayache, pour organiser la seconde cérémonie de remise du Prix Dulcie September des Valeurs Humaines. Je sais que les préparatifs de cet événement sont déjà engagés et je suis convaincu qu'il sera, cette fois encore, un événement exceptionnel en l'honneur de la vie de Dulcie September, notre sœur à tous. 2010 est, sous bien des aspects, une année exceptionnelle pour l'Afrique du Sud et pour l'Afrique tout entière. Le 11 février, nous avons célébré le 20ème anniversaire de la libération de notre ancien Président, notre bien-aimé Nelson Mandela. Je me dois de faire remarquer une certaine ironie dans le fait qu'après 27 ans d'emprisonnement, Nelson Mandela dirigea notre Nation et lui fit prendre un nouveau départ, tandis que Dulcie September, qui s'était battue pour les mêmes idéaux, et pour le faire sortir de prison, n'eut jamais la chance de retourner fouler le sol de son pays bien-aimé en tant que citoyenne libre. Le 21 mars 2010, l'Afrique du Sud a également célébré la Journée des Droits de l'Homme, à la date anniversaire du massacre de Sharpeville, au cours duquel des femmes sud-africaines ont voulu manifester leur résistance à l'oppression et réclamer leur droit, notre droit à tous, à la liberté. 69 d'entre elles furent tuées. C'est aussi leur mémoire que nous honorons aujourd'hui. L'importance de ces événements nous apparaît toujours plus clairement au fil des ans, à mesure que nous prenons conscience des exploits qu'ont accomplis ces héros, et de leur rôle dans l'obtention de la liberté dont nous bénéficions aujourd'hui, et dans la bataille incessante pour améliorer le monde de demain ».

Relance économique

IPAP 2, un nouveau programme industriel pour l'Afrique du Sud

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, le Dr Rob Davies, a récemment présenté devant l'Assemblée Nationale, la nouvelle Politique d'Action Industrielle pour la période 2010/2011 à 2012/2013. L'IPAP2, nom sous lequel cette politique est connue, représente une étape significative dans les efforts gouvernementaux en faveur de l'industrialisation et de la diversification de l'industrie afin que l'Afrique du Sud ne reste pas entièrement dépendante des matières premières traditionnelles. L'objectif de l'IPAP2 est d'accroître la production des secteurs à valeur ajoutée, de ceux qui sont créateurs d'emplois et dont la croissance leur permettra de rivaliser, sur le marché intérieur, avec les produits importés. Pour ce faire, la nouvelle Politique d'Action Industrielle cherche à mettre l'accent sur les industries à fort coefficient de main-d'œuvre et de services et qui sollicitent la participation des populations et des régions autrefois défavorisées.



Le ministre sud-africain du Commerce et de l'Industrie, le Dr Rob Davies.

Par ailleurs, à moyen terme, ce plan devrait favoriser la participation de l'Afrique du Sud au développement industriel de l'Afrique.

L'Afrique du Sud, selon le ministre, n'a pas d'autre choix que d'emprunter cette voie. Le secteur industriel est, dans tous les pays comparables à l'Afrique du Sud, le moteur d'une croissance durable et de la création d'emplois. La croissance sud-africaine de ces dernières années a été tirée par une croissance non durable de la consommation, elle-même alimentée par une augmentation des crédits. Entre 1994 et 2008, les secteurs tirés par la consommation ont connu une croissance de 7,7% par an, alors que les secteurs de la production connaissaient, dans le même temps, une croissance de 2,9% par an. Ce qui signifie que, même au plus fort de la croissance (5,1% entre 2005 et 2007), le chômage n'a pas pu passer sous la barre des 22,8%. L'industrie, qui constitue une part importante de la production sud-africaine à valeur ajoutée, n'a pas été assez dynamique pour diverses raisons parmi lesquelles la volatilité de la monnaie, l'obsolescence des infrastructures et le manque de qualification du personnel... Il en a ainsi résulté de grands déséquilibres dans l'économie, un taux de chômage important et un déficit des comptes courants, autant de faiblesses qui ont été accentuées par la récession mondiale. Ces questions constituent donc des défis pour le développement de l'industrie sud-africaine tel qu'il est défini sur la base des résultats de l'IPAP 2007/2008.

La nouvelle Politique d'Action Industrielle repose sur quatre piliers :

- Le renforcement de la cohérence entre les politiques micro et macro-économique ;
- Le financement industriel ;
- L'accroissement des commandes et
- Le développement des politiques commerciales.

Relance économique (suite)

IPAP 2, un nouveau programme industriel pour l'Afrique du Sud

Tout d'abord, le gouvernement a l'intention de multiplier les propositions visant à faciliter l'accès des financements aux projets industriels prioritaires de l'IPAP et aux autres secteurs productifs sur des bases comparables à celles des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud. Un investissement accru dans ces secteurs devrait générer à la fois une alternative aux importations et un accroissement des exportations, ce qui permettra de réduire le déficit des comptes courants et de minimiser les risques en matière de balance des paiements. Cela devrait également contribuer à diversifier la structure de l'économie, objectif à moyen et long terme du gouvernement.

Ensuite, le gouvernement va revoir les règles, la législation et les pratiques de manière à définir des marchés plus vastes, plus stratégiques et récurrents dans un certain nombre de secteurs.

Le gouvernement a également l'intention de déployer ses politiques commerciales de manière plus stratégique. Cela comprend une intensification de la campagne conduite par les services fiscaux contre les pratiques telles que la fraude, les fausses déclarations, la contrebande, l'importation illégale... qui limitent considérablement la capacité de production et l'emploi.

Enfin, les pratiques de concurrence déloyale seront visées, notamment celles qui concernent des produits comme le carbone, les produits chimiques, les engrais, l'aluminium...

Ces interventions viendront étayer d'autres interventions ciblées dans trois groupes de secteurs : les métaux, l'équipement et les transports, les industries non polluantes et l'agroalimentaire. Ensuite, le gouvernement élargira ses interventions au sein secteurs déjà identifiés dans le premier plan d'action industriel, notamment l'automobile et ses composants, les véhicules lourds, le plastique, les produits chimiques et pharmaceutiques, les vêtements et le textile, le bois et ses dérivés, les industries de la culture et du tourisme et les services dédiés aux affaires. Le troisième groupe comprend les secteurs qui présentent des capacités de développement à long terme comme le nucléaire et l'aérospatial.

On estime que l'IPAP2 devrait créer 2 477 000 emplois directs et indirects au cours des dix prochaines années. Il permettra de diversifier et d'accroître les exportations, d'améliorer la balance commerciale, de construire des capacités industrielles à long terme et de développer la technologie nationale et les compétences. Selon le Dr Davies, il ne s'agit-là ni d'une liste de souhaits, ni d'un ensemble d'objectifs inaccessibles. C'est un plan d'action qui, comme n'importe quel autre, demande un travail de longue haleine et de la persévérance. « Par-dessus tout, c'est un appel à notre force de travail, notre industrie, nos hommes d'affaires, nos fonctionnaires et nos citoyens en général pour aider le gouvernement à bâtir l'économie sud-africaine et une meilleure vie pour tous », devait conclure le ministre.

Brèves

Affaires étrangères

Le gouvernement sud-africain présente ses condoléances au peuple polonais.

« *Le Président de la République d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, souhaite exprimer, en son nom et au nom du peuple et du gouvernement sud-africains, ses condoléances au peuple et au gouvernement de la République de Pologne pour le décès tragique de son chef de l'Etat, SE M. Lech Kaczyński, celui de la Première Dame de Pologne, Mme Maria Kaczyńska, du Gouverneur de la Banque Centrale, du Chef des Armées et du Ministre Adjoint aux Affaires étrangères. Le président Zuma souhaite également présenter ses condoléances aux familles et amis des autres victimes de cet accident* », indiquait un communiqué émanant de la Présidence et en date du 10 avril.

Renforcement des relations sino-sud-africaines.

Le Président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPCC), M. Jia Qinglin, est arrivé fin mars au Cap pour une visite officielle en Afrique du Sud, dernière étape de sa tournée africaine, qui l'avait amené au Cameroun et en Namibie. Dans une déclaration écrite, M. Jia a indiqué que les relations entre la Chine et l'Afrique du Sud se sont développées dans tous les domaines depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1998. Pékin et Pretoria, qui ont formé un partenariat stratégique en 2007, ont renforcé leur coopération politique, enregistré des résultats fructueux dans les domaines du commerce, de la culture, de l'éducation et des sciences, et travaillé étroitement sur les questions internationales, a rappelé M. Jia. « *La Chine souhaite renforcer ses relations avec l'Afrique du Sud, ce qui est dans l'intérêt fondamental des deux pays et contribue à la paix et au développement de la région et du monde* », a souligné le haut responsable chinois, ajoutant « *je suis convaincu que ma visite approfondira la compréhension réciproque entre nos deux pays, élargira le consensus entre nous et renforcera les échanges et la coopération afin de consolider notre partenariat stratégique* ». Pour optimiser le commerce bilatéral, la Chine « *continuera de prendre des mesures pour accroître les importations d'Afrique*

du Sud, notamment celles des produits à valeur ajoutée ». Aujourd'hui, la Chine est devenue le plus grand partenaire commercial de l'Afrique du Sud. En témoigne le volume commercial bilatéral, qui a atteint un niveau historique de plus de 16 milliards de dollars, en 2009.

Economie

La Banque mondiale accorde un prêt à l'Afrique du Sud pour la modernisation de la centrale à charbon de Medupi.

La Banque mondiale a octroyé un prêt de 3,75 milliards de dollars (2,8 milliards d'euros) à l'Afrique du Sud pour l'aider à financer la modernisation de ses infrastructures énergétiques, selon un communiqué de l'institution, rendu public le vendredi 9 avril 2010 à Johannesburg. « *Ce prêt, le premier accordé à l'Afrique du Sud depuis la chute de l'apartheid il y a seize ans, devrait bénéficier aux populations les plus pauvres et créer de l'emploi au moment où l'économie rebondit* », indiquait le document. Le prêt est accordé à la compagnie publique d'électricité Eskom qui a lancé un programme de renouvellement de ses infrastructures de 385 milliards de rands (34,4 milliards d'euros). Depuis la fin de l'apartheid, le réseau électrique a été étendu pour couvrir 80% de la population contre 30% il y a 16 ans. Mais les infrastructures d'Eskom n'ont pas évolué suffisamment vite pour répondre à la demande croissante. Sur les 3,75 milliards de dollars, 3,05 milliards serviront à financer la construction d'une nouvelle centrale à charbon à Medupi, dans la province du Limpopo. Le choix du charbon a soulevé des protestations, mais M. Vijay Iyer, responsable des questions énergétiques pour l'Afrique à la Banque mondiale, a tenu à préciser que « *260 millions de dollars serviront à financer la production de 100 mégawatts grâce à des panneaux solaires et à des éoliennes, ce qui représente la plus grande expérience en matière d'énergies vertes dans un pays en développement* ».

Cinéma

L'Afrique du Sud continue à inspirer le grand écran.

Equinoxe Films, compagnie québécoise, produit *Winnie*, long métrage qui raconte l'histoire de Winnie Mandela, ex-épouse de l'ancien Président Nelson Mandela. Le film, qui bénéficie d'un budget de 15 millions de

dollars, en pré-production depuis quelques mois, est réalisé par Darrell Roodt. C'est Jennifer Hudson qui incarnera la célèbre Sud-Africaine. Le tournage débutera le 31 mai prochain et se déroulera entièrement en Afrique du Sud. Sa sortie est prévue en 2011. Lors de l'annonce de l'obtention de ce rôle, qui pourrait bien marquer un tournant dans sa carrière, l'actrice oscarisée pour *Dreamgirls* après avoir été découverte dans l'émission *American Idol* a expliqué dans les pages de *Variety*: « *J'ai été interpellée et émue lorsque j'ai lu le scénario. Winnie Mandela est une femme complexe et extraordinaire et je suis honorée d'être l'actrice choisie pour l'incarner. C'est une partie forte de l'histoire qui doit être racontée* ». Michael Mosca, propriétaire d'Equinoxe Films, produit un autre long métrage sur l'Afrique du Sud *A Million Colours* du réalisateur montréalais Peter Bishai, qui en est actuellement à sa cinquième semaine de tournage. Le cinéaste a coécrit ce film d'un budget de 6,4 millions de dollars dont l'action, inspirée de faits réels, se situe en Afrique du Sud au moment du soulèvement de Soweto en 1976.

Théâtre

« Un Molière à Soweto »

Mots de Tête Compagnie présente une pièce franco-sud-africaine, en anglais, « *Un Molière à Soweto* », écrite et mise en scène par Eric de Sarria (*Mots de Tête Compagnie*) et Neusa Thomasi (*Compagnie des Contraires*). Le travail présenté est le fruit d'un échange culturel et linguistique, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, entre huit jeunes du Collège St Germain de Charonne à Paris et huit jeunes de l'école Winnie Ngwekas de Pimville, à Soweto. Cette pièce de théâtre, principalement en anglais, qui dure environ une heure, a pour thème le mariage arrangé par les parents au détriment des désirs de leurs enfants. Elle s'appuie sur des discussions avec des jeunes Sud-Africains d'aujourd'hui et les pièces « *L'Avare* » et « *Le Mariage Forcé* » de Molière. Chaque représentation intègre les élèves des deux écoles concernées et les personnages sont donc représentés par des habits de couleur. **Le mardi 11 mai 2010 à 19h00 et 21h00. Auditorium Louis Lumière, 46, rue Louis Lumière 75020 Paris. Informations & tarifs : 06 27 28 05 63. www.motsdetete.com, www.compagniedescontraires.com**

Brèves

Littérature

Le roman policier sud-africain à l'honneur.

La 6ème édition du festival international *Quais du Polar* a eu lieu les 9, 10 et 11 avril 2010, au Palais du Commerce à Lyon. Cette année encore des auteurs prestigieux ont répondu présents : Mo Hayder, Jasper Fforde, Ron Rash, Tim Willocks, Don Winslow, Tom Rob Smith, Ian Rankin. Les auteurs français étaient particulièrement bien représentés : Maxime Chattam et Franck Thilliez, Tanguy Viel et Pierre Bayard, ou encore Hervé Le Corre, Antonin Varenne, Dominique Manotti... La liste est non exhaustive puisque ce sont plus de 50 auteurs qui ont répondu à l'appel. Deux pays étaient à l'honneur cette année, la Russie et l'Afrique du Sud avec Deon Meyer et Margie Orford. Deon Meyer a profité de sa présence à Lyon pour promouvoir son dernier ouvrage, « 13 Heures », un roman haletant. Alors que quelques jours seulement le séparent de possibles retrouvailles avec celle qui l'aime et qui l'a quitté parce qu'il buvait, l'inspecteur Griessel se retrouve à devoir traiter deux homicides en moins de treize heures... Auteur, entre autres ouvrages, de « Jusqu'au dernier », « Les Soldats de l'aube », « Le Pic du Diable » et « Lemmer l'invisible », Deon Meyer, qui vit au Cap, est maintenant traduit en plus de quinze langues.

Deon Meyer, « 13 Heures », Editions du Seuil (Collection Seuil Policiers), 464 pages (Traduit de l'anglais d'Afrique du Sud par Estelle Roudet).

Essais sur l'importance de l'urbanisation en Afrique du Sud.

A l'occasion de la sortie du livre « Sécurisation des quartiers et gouvernance locale. Enjeux pour les villes africaines (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigeria) », l'Institut Français d'Afrique du Sud et les Editions Karthala ont organisé le 6 avril dernier, une conférence autour de la présentation des derniers ouvrages parus aux collections IFAS-Karthala et Afrique du Sud - Karthala.

• **L'Afrique du Sud**, de Georges Lory (Edition revue et corrigée 2010). Depuis 1994, l'Afrique du Sud a franchi une étape décisive avec la fin de l'apartheid et l'accès de la majorité noire au pouvoir. Ses citoyens se sont engagés dans un processus de réconciliation unique au monde. Les problèmes demeurent cependant nombreux, mais le pays fait face à son avenir avec courage et ténacité. Pays exceptionnel à plus d'un titre, l'Afrique du Sud nous est présentée ici dans sa longue histoire, sa géographie, ses populations aux origines diverses, sa culture... En 2010, l'organisation de la Coupe du monde de football vient récompenser cette formidable évolution.

• **Sécurité : Le Cap après l'apartheid, Gouvernance métropolitaine et changement urbain**, d'Alain Dubresson et Sylvie Jaglin (2008). Depuis la disparition du régime d'apartheid, de spectaculaires transformations caractérisent les six métropoles sud-africaines. Cet ouvrage collectif, issu d'une collaboration entre des universitaires sud-africains et français engagés dans des programmes de recherche communs, est consacré à la capacité de pilotage du changement urbain par le gouvernement métropolitain du Cap. Au-delà de cet exemple singulier, il s'agit aussi de contribuer à un débat plus général sur les formes spécifiques d'articulation entre métropolisation et mondialisation dans les pays émergents.

• **Sécurisation des quartiers et gouvernance locale. Enjeux et défis pour les villes africaines (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigeria)**, Claire Bénit-Gbaffou, Seyi Fabiyi et Elisabeth Peyroux (2009). La sécurisation des quartiers au sein des villes africaines prend des formes multiples, mais qui ont en commun l'importance des acteurs non étatiques et un certain degré d'informalité. Nourries par des études de cas sur des contextes urbains encore peu étudiés, fondées sur des regards croisés entre villes d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et d'Afrique australe, les contributions de cet ouvrage ont pour point commun d'explorer le rôle changeant de l'Etat et les enjeux de gouvernance urbaine mis en lumière par le défi sécuritaire, et de s'interroger sur l'impact de la privatisation de la sécurité sur la ville dans un contexte de transferts de modèles internationaux.

Sports

Une voiture sud-africaine aux 24 heures du Mans ?

On verra peut-être dans un avenir proche un prototype sud-africain disputer les 24 Heures du Mans. C'est en tout cas l'intention qu'a manifestée Peter Bailey, l'un des fondateurs de Bailey Edwards Cars Company, société créée en 2003. Le projet de Peter Bailey est celui d'une LMP2, un coupé, qui rappelle un peu par ses formes l'Epsilon ee1 et l'Embassy WF01. Peter Bailey envisage une participation à l'édition 2011 des 24 Heures du Mans, le prototype étant conçu dans l'optique de la réglementation 2011. De nombreux pilotes sud-africains se sont illustrés dans la Sarthe. Woolf Barnato, un des célèbres « Bentley Boys », a remporté l'épreuve trois fois en 1928, 1929 et 1930; Georges Fouché compte quatre Top 5 au Mans; Sarel Van der Merwe a terminé une fois sur le podium... Ce serait, en revanche, la première fois qu'une voiture construite en Afrique du Sud roulerait dans la Sarthe. « *Sciemment, nous ne souhaitons pas faire d'annonce avant d'avoir quelque chose à montrer, mais c'est vraiment un projet important* » a déclaré Peter Bailey. « *C'est un véritable projet sud-africain. Cela veut dire qu'il sera conçu, fabriqué, testé et mis au point avec des techniciens et des pilotes sud-africains et en utilisant autant de pièces réalisées localement que possible.* »

Coupe du Monde de Football : l'Afrique du Sud est bel et bien prête.

L'Afrique du Sud a annoncé que tous les sites de la Coupe du Monde étaient prêts pour la compétition qui débute en juin, après une tournée d'inspection finale par la FIFA. « *Nous pouvons dire avec confiance que nous avons tenu notre promesse d'avoir 10 stades de classe internationale et de les livrer plusieurs mois avant le début de la Coupe du Monde* », a déclaré, début avril, le directeur exécutif du comité local d'organisation, M. Danny Jordaan. « *Nous avons parcouru un long chemin depuis la visite d'inspection de 2005. Lors de chaque inspection, nous avons assisté à l'évolution des travaux de ces stades magnifiques dont certains, au départ, n'étaient qu'une idée sur un bout de papier dans le bureau d'un architecte* », a-t-il ajouté. Six stades ont été construits pour le tournoi et quatre ont été rénovés dans les neuf villes hôtes. Le match d'ouverture sera joué à Johannesburg le 11 Juin 2010.

Ils ont dit...

« Il n'y a pas d'agitation politique (...) Il s'agit clairement d'un acte criminel et le crime existe dans tous les pays. Je crois que vous ne devriez pas interpréter les choses de cette manière. Ce n'est tout simplement pas correct. Nous l'avons dit très clairement, presque 10 millions de touristes viennent chaque année en Afrique du Sud, le fait est qu'il s'agit d'une des destinations les plus prisées du continent et du monde. La réalité est assez différente de ce que les gens disent ».

Monsieur Danny Jordaan, directeur du comité local d'organisation de la Coupe du Monde de football lors d'une conférence de presse qui a largement porté sur le meurtre du dirigeant afrikaner extrémiste, Eugène Terre'Blanche.



Contacts

Ambassade d'Afrique du Sud

59 Quai d'Orsay 75343 Paris cedex 07
tél : 01 53 59 23 23 fax : 01 53 59 23 68
site web : www.afriquesud.net
mail : info@afriquesud.net

Tourisme sud-africain

61, rue La Boétie, 75008 Paris
Tél : 08 10 203 403 fax : 01 45 61 01 96
site web : www.southafrica.net
mail : satourism@afriquedusud-tourisme.fr

Consulat général à Rennes

Centre d'Affaires Ile-de-France
4 Avenue Charles Tillon 35000 Rennes
tél : 02 23 46 14 18 fax : 02 23 46 14 15
mail : cofogep@wanadoo.fr

Consulat général à Lille

B.P. 256 100 rue Nationale
59000 Lille cedex
tél : 03 20 57 54 73 fax : 03 20 57 89 40

Consulat général à Monaco

30 Boulevard Princesse Charlotte
98000 Monaco
tél : (-) 9325 2425 fax : (-) 9797 6162
mail : consul-afriusud@carg.mc

Le saviez-vous ?

Les paléontologues sud-africains ont présenté, le jeudi 8 avril, deux squelettes partiels fossilisés d'une nouvelle espèce d'hominidés datant de près de deux millions d'années. Découverts en 2008 sur le site de Maropeng, à l'ouest de Johannesburg, « ces fossiles » donnent une image extraordinairement détaillée d'un nouveau chapitre de l'évolution de l'homme. La nouvelle espèce a été baptisée *Australopithecus sediba*, qui signifie « source d'eau » en sotho. Les deux hominidés marchaient debout et partageaient nombre de traits avec les premières espèces connues d'Homo. « Cette nouvelle espèce partage plus de traits dérivés avec les premiers hominidés que tout autre australopithèque, et peut donc être l'ancêtre de l'homme moderne ou bien d'une branche éteinte au fil de l'évolution », a expliqué le professeur Berger à l'origine de la découverte. Au moins deux autres spécimens de *sediba* ont été trouvés sur le site et font encore l'objet d'analyse, a-t-il ajouté. Les chercheurs ont aussi identifié les fossiles d'au moins vingt-cinq autres espèces animales, dont une hyène, un chien sauvage, des antilopes et un cheval.

Calendrier

10 avril 2010 : Le concert de jazz *Paris/Joburg, Aller-retour*, à Aulnay-sous-Bois, dans le cadre du Festival Banlieues Bleues, réunit les orchestres de Braka pour la France et de Carlo Monbelli pour l'Afrique du Sud.

11-14 avril 2010 : Le Président Jacob Zuma conduit la délégation sud-africaine qui assiste au sommet international sur la sécurité nucléaire à Washington.

13-18 avril 2010 : Eclairage spécial sur l'Afrique du Sud au festival de musique du Printemps de Bourges.

16 avril 2010 : L'Institut Français des Relations Internationales organise une rencontre autour du thème « L'administration Zuma : le changement dans la continuité ».

26 avril 2010 : Eric Bouvron présente son spectacle « Bushman » au Théâtre du Gymnase à Paris à 20h30.

27 avril 2010 : Journée de la Liberté commémorant les premières élections démocratique du pays en 1994.

27 avril 2010 : Sortie du livre : « Afrique du Sud, Les Plus Belles Photos » aux Editions Music & Entertainment du Sud (160 pages), www.musicbooks.fr

6-20 mai 2010 : Cycle de conférences sur l'Afrique du Sud de 18h00 à 19h30 à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 par Laurent Reguer, professeur d'afrikaans.

7-30 mai 2010 : L'artiste sud-africain Boyzie Cekwana présente sa création « On the 12th night of never, I will not be held back » aux Rencontres Internationales Chorégraphiques de Saint-Denis.

12-23 mai 2010 : L'Afrique du Sud est présente au Festival International du Film de Cannes.

11 juin 2010 : La comédienne sud-africaine Naomi Canard présente son spectacle « Ubuntu », contes de bonne espérance, à la Bibliothèque Germaine Tillion de Saint-Maure des Fossés.

17-21 juin 2010 : L'Afrique du Sud est l'invitée d'honneur de la 16^e édition du Festival Rio Loco de Toulouse.

DITABA, le bulletin de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris.

Publié par l'Ambassade d'Afrique du Sud Affaires Publiques, 59, quai d'Orsay 75343 Paris Cedex 07
Tel : 01 53 59 23 23 | Fax : 01 53 59 23 68 | Internet : www.afriquesud.net . Email : info@afriquesud.net
Création graphique : IT7 - www.it7.fr | mai 2010 | ISSN : 1776-1034